

Campus collégial de Lotbinière



Inscription hiver 2018

Service de l'organisation scolaire

Tél. sans frais : 1 855 338-8591

Télec. : 418 338-6691

sos@cegepthetford.ca www.cegepthetford.ca

1080, Avenue Bergeron, St-Agapit (Québec) G0S 1Z0



**CAMPUS DE
LOTBINIÈRE**

Cégep de **Thetford**

A. VOTRE DEMANDE D'ADMISSION

Votre demande d'admission a été reçue et votre réponse a été déposée dans votre dossier personnel au SRACQ. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour créer votre compte Omnivox pour notre Campus. Toute l'information pour finaliser votre inscription vous sera envoyée par messagerie interne Omnivox (MIO).

Nous vous rappelons que vous devez répondre aux conditions suivantes afin d'être admis définitivement dans le programme choisi :

- obtenir votre diplôme d'études secondaires (DES)
OU
avoir 6 unités et moins à réussir avant l'obtention de votre DES.
- ET réussir le ou les cours préalables au programme que vous avez choisi.

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous désirez des informations sur ce sujet, contactez le Service de l'organisation scolaire au 1 855 338-8591, poste 227 ou au registrariat@cegeptheftford.ca.

B. VOTRE INSCRIPTION

L'inscription comporte quatre étapes essentielles qui doivent toutes être faites à la même période (voir les périodes d'inscription à la page suivante) :

1. Création de votre compte Omnivox;
2. Confirmation de votre choix de cours;
3. Paiement de vos frais d'inscription (voir l'*Annexe 1*);
4. Transfert d'une photo pour votre dossier.

Nous vous invitons à consulter la procédure d'inscription complète dans votre messagerie interne Omnivox (MIO). Pour ce faire, vous devez avoir préalablement créé votre compte Omnivox.

IMPORTANT : Des frais additionnels de 20 \$ seront exigés aux étudiants dont les choix de cours ne seront pas confirmés à la date prévue. Si vous ne procédez pas à votre inscription à la date limite, votre dossier sera suspendu, ce qui pourrait vous priver de votre place dans le programme si celui-ci est contingenté. Au besoin, nous pourrions réactiver votre dossier, mais des frais additionnels de 25 \$ vous seront exigés puisque vous n'aurez pas respecté la date limite.

Périodes d'inscription*	
Étudiants qui étaient présents à la session précédente (excluant ceux qui ont fait un changement de programme)	25 septembre au 25 octobre Remise des choix de cours au plus tard le 9 octobre
Tour 1 (demande faite au plus tard le 1 ^{er} novembre)	13 novembre au 13 décembre 2017 Remise des choix de cours au plus tard le 27 novembre
Tour 2 (demande faite au plus tard le 1 ^{er} décembre)	11 décembre au 11 janvier 2017 Remise des choix de cours au plus tard le 22 décembre
Tour 3 (demande faite au plus tard le 1 ^{er} janvier)	8 au 17 janvier 2018 Remise des choix de cours au plus tard le 17 janvier

* Ces dates sont approximatives et sujettes à changement. Les dates exactes sont inscrites dans la procédure d'inscription qui vous a été envoyée par MIO.

C. COURS COMPLÉMENTAIRES, D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET HORS GRILLE

Vous n'avez pas de choix de cours à faire, nous vous proposerons un cours spécifique d'un autre programme que le vôtre. Il est toutefois possible de communiquer avec votre API au 1 855 338-8591, poste 239 ou 241, ou au api@cegeptheftford.ca pour connaître les cours offerts.

D. RECONNAISSANCE DE COURS

Il est possible de vous faire reconnaître certains cours que vous avez réussis dans un autre établissement d'enseignement. Faites parvenir vos plans de cours ainsi que votre relevé de notes au api@cegeptheftford.ca.

E. CHEMINEMENT SCOLAIRE AMÉNAGÉ

Il est possible d'aménager votre programme sur une année supplémentaire, c'est-à-dire faire votre programme préuniversitaire sur 3 ans au lieu de 2 ans ou votre programme technique sur 4 ans au lieu de 3 ans. Pour ce faire, contactez votre aide pédagogique individuel au 418 338-8591, poste 239 ou 241, ou au api@cegeptheftford.ca.

F. STATUT D'ÉTUDES

Pour bénéficier du statut d'étudiant à temps plein, vous devez suivre, après la confirmation d'inscription, au moins 4 cours par session ou 12 heures de cours par semaine dans votre programme d'études. Si vous êtes à temps partiel, vous devrez payer vos cours à raison de **2 \$ par heure de cours**. Pour toute question, contactez votre aide pédagogique individuel au 418 338-8591, poste 239 ou 241, ou au api@cegeptheftford.ca.

IMPORTANT: Le statut de temps plein est obligatoire pour avoir droit aux prêts et bourses.

G. COURS D'ANGLAIS

Le classement en anglais est basé sur vos résultats du secondaire au moment où vous faites votre demande d'admission. Ils nous permettront de vous attribuer le niveau d'anglais le plus adéquat. Si vous souhaitez changer de niveau, vous devez faire la demande au responsable de la coordination départementale en début de session.

H. CHANGEMENT DE PROGRAMME

Pour tout changement de programme, vous devez obligatoirement le faire par Internet sur le site du SRACQ au www.sracq.qc.ca, section *Faire une demande*, puis *Changement de programme*, selon les dates des tours.

I. DÉSISTEMENT

Si vous décidez de ne pas vous inscrire au Campus de Lotbinière, vous devez aviser le Service de l'organisation scolaire au 1 855 338-8591, poste 243 ou par courriel au sos@cegeptheftford.ca.

L'étudiant qui se désiste **au plus tard 5 jours ouvrables après le début de la session** a droit à un remboursement partiel des droits acquittés. Seuls les frais d'inscription et les frais de pénalité ne seront pas remboursés. Il doit cependant remplir le formulaire de désistement disponible sur notre site Web au <http://www.cegeptheftford.ca/futurs-etudiants/admission-et-inscription/> et le faire parvenir au Service de l'organisation scolaire dans le délai du 5 jours ouvrables. Après cette date, l'étudiant peut encore annuler son inscription, mais aucun remboursement ne sera autorisé. Après la date limite d'abandon, l'étudiant qui abandonne ses cours se verra attribuer la mention d'échec à son bulletin.

J. VOTRE ACCUEIL AU CAMPUS

À la fin du mois de décembre, tous les renseignements utiles concernant la rentrée scolaire (carte étudiante, agenda, récupération de l'horaire en ligne, etc.) seront disponibles sur notre site Web.

K. HORAIRE EN LIGNE

Vous pourrez récupérer votre horaire dans votre compte Omnivox deux jours avant le début de la session, soit le 18 janvier 2018 à partir de 11 h.

L. DÉBUT DE LA SESSION

Les cours commenceront le 22 janvier 2018.

M. L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Nathalie Jacques, responsable de l'aide financière aux études, est disponible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Vous pouvez la rejoindre au 1 855 338-8591, poste 206, ou par courriel au pretsbourses@cegeptheftford.ca pour toute information concernant une demande d'aide financière aux études.

N. SERVICES ADAPTÉS

Nous avons comme mandat d'offrir un soutien à l'étudiant ayant une limitation fonctionnelle diagnostiquée (qu'il s'agisse d'une limitation d'ordre physique, neurologique, sensorielle, organique ou encore des troubles d'apprentissage ou des troubles de santé mentale) afin de maximiser ses chances de réussir son projet d'études.

Si vous avez des besoins en ce sens ou si vous désirez plus d'information sur ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec Isabelle Boucher, conseillère en services adaptés, dès réception de votre confirmation d'admission au Campus, au 1 855 338-8591, poste 383, ou au servicesadaptes@cegeptheftford.ca.

AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR!

FRAIS D'INSCRIPTION Hiver 2018

Description	
✓ Inscription	20,00 \$
✓ Droits afférents aux services d'enseignement (orientation, aide à l'apprentissage, carte étudiante, etc.)	25,00 \$
✓ Compléments aux notes de cours	20,00 \$
✓ Droits de toute autre nature (activités sportives et socioculturelles, aide financière, services de santé, etc.)	115,00 \$
✓ Cotisation pour l'association étudiante du Cégep (A.G.E.C.T.)	15,00 \$
✓ Fondation du Cégep de Thetford ⁽¹⁾	5,00 \$
<hr style="border: 1px solid black;"/> <hr style="border: 1px solid black;"/> TOTAL : 200,00 \$	
<p>(1) Le paiement du 5 \$ pour la Fondation du Cégep est un don facultatif inclus lors de l'inscription. L'étudiant qui ne désire pas contribuer à la Fondation pourra demander un remboursement de ces frais du 6 au 8 février 2018, au cqourdes@cegepthetford.ca.</p>	
Mode de paiement	
<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Visa ou MC (Omnivox)	
Remboursement (s'il y a lieu)	
<p>L'étudiant qui se désiste au plus tard 5 jours ouvrables après le début de la session a droit à un remboursement partiel des droits acquittés. Seuls les frais d'inscription et les frais de pénalité ne seront pas remboursés. Il doit cependant remplir le formulaire « Désistement d'un(e) étudiant(e) » et le faire parvenir au Service de l'organisation scolaire dans les délais du 5 jours ouvrables. Après cette date, l'étudiant peut encore annuler son inscription, mais aucun remboursement ne sera autorisé. Après la date limite d'abandon, l'étudiant qui abandonne ses cours se verra attribuer la mention d'échec à son bulletin.</p>	